

# LA CRAU

*une ville à la campagne*

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATION

**JANVIER 2021**



**MEILLEURS VOEUX**

GARDONS LE S😊URIRE !

# SOMMAIRE



## INFOS LOCALES

Pages 4-5



## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Page 6



## INFOS DU JIS

Page 7



## EDUCATION

Page 8



## AGRICULTURE

Page 9



## FIBRE

Pages 10-11



## SOCIAL

Page 12



## LOGEMENT

Page 13



## TRAVAUX

Pages 14-15



## TPM VOUS INFORME

Page 17



## LA CRAU AUTREFOIS

Page 19





Une fois encore, à la date de mise sous presse de ce magazine, il nous est impossible d'avoir de la visibilité sur l'évolution du virus et surtout sur les contraintes imposées à la population.

Bien évidemment, les agents municipaux et métropolitains assurent la continuité du service public, mais proposer un calendrier d'animations événementielles et culturelles est irréalisable.

A ce titre, dans l'espoir où l'assouplissement des mesures sanitaires puisse le permettre, élus et fonctionnaires concernés anticipent chaque mois le travail préparatoire à la tenue de manifestations, dans un cadre respectant scrupuleusement les mesures de distanciation et les gestes barrières. Pour le moment, leur mobilisation et leurs efforts sont restés vains.

Gardons toutefois espoir et faisons le dos rond avec solidarité, calme, patience, et sérénité. C'est le message que je souhaiterais faire passer en ce début d'année.

Vous le savez, le premier dimanche qui suit la rentrée scolaire de janvier, est habituellement consacré à la présentation officielle des vœux du Maire aux Crauroises et aux Craurois, à l'espace Jean-Paul Maurric.

C'est un moment permettant d'exposer le bilan de l'action municipale sur l'année écoulée, de détailler celle à venir, de discuter et d'échanger bises et poignées de mains autour du verre de l'amitié.

Il n'en sera rien pour cette édition. J'ai cependant souhaité maintenir la tradition par une intervention à distance. Vous pourrez donc me retrouver, le dimanche 10 janvier, à 11h, en vous connectant sur la page Facebook ou sur le site Internet officiels de la Ville.

Dans l'attente, malgré ce contexte défavorable, avec une pensée toute particulière pour nos aînés, pour les personnes isolées et malades, ainsi que pour les restaurateurs et entrepreneurs, je vous souhaite une bien belle et meilleure année 2021.

**Christian SIMON**

Maire de La Crau

Vice-Président de Toulon Provence Méditerranée  
Conseiller Régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur

## ÉLECTION À LA CAISSE DES ÉCOLES

### Dépôt des candidatures

En janvier 2021 aura lieu l'élection pour le renouvellement des 8 représentants des parents d'élèves au Comité de la Caisse des Ecoles. Seront ainsi désignés les titulaires et les suppléants représentant l'ensemble des parents des écoles crauroises.

Pour rappel, le Comité de la Caisse des Ecoles est composé pour moitié d'élus municipaux et pour moitié de parents d'élèves, sachant par ailleurs que la Caisse des Ecoles a notamment pour compétence la gestion de la restauration scolaire et a également vocation à débattre d'importants dossiers scolaires (étude des périmètres scolaires, prévisions et propositions de répartition des effectifs ...).

Tout parent d'élève d'école maternelle ou élémentaire peut se porter candidat. Toutefois, dans la mesure où les représentants sont élus pour **3 ans**, il est souhaitable que chaque candidat ait un enfant scolarisé en école maternelle ou élémentaire pendant cette période (de 2021 à 2023). De plus, un seul candidat est admis pour une même famille.

**Les candidatures de parents devront parvenir en Mairie, à l'atten-**

**tion du Service Education, avant le 12 janvier 2021 à 17 heures, dernier délai (dépôt à effectuer dans la boîte aux lettres murale de la Mairie principale).**

Les parents d'élèves affiliés à une Fédération devront au préalable s'adresser à leur Fédération qui transmettra ensuite leur candidature à la Mairie, avant le 12 janvier 2021. Les parents d'élèves indépendants adresseront directement leur acte de candidature à la Mairie.

Pour information, l'acte de candidature devra obligatoirement comporter les renseignements suivants :

- ✓ Nom et prénoms,
- ✓ Adresse à La Crau, numéro de téléphone et adresse mail
- ✓ Ecole dans laquelle l'enfant est scolarisé (école de rattachement),
- ✓ Précision de la Fédération, le cas échéant,
- ✓ Signature du parent candidat.

**Pour + d'infos :**  
Service Education - 04.94.01.56.80



## REPORT DU RECENSEMENT DE LA POPULATION 2021

Chaque année, l'enquête de recensement menée en collaboration avec 8 000 communes concerne 5 millions de logements et 9 millions d'habitants, enquêtés par 24 000 agents recenseurs recrutés par les communes et 450 enquêteurs de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE). Cette enquête permet d'actualiser la population légale de toutes les communes de France et de produire des données socio-démographiques essentielles à la décision publique.

L'évolution de la situation sanitaire a conduit l'INSEE à reporter la prochaine enquête annuelle de recensement. En effet, la collecte sur le terrain, qui aurait dû débiter le 21 janvier 2021, entraîne de nombreux déplacements et contacts avec les habitants, difficilement compatibles avec le contexte actuel. Le recensement reprendra donc en 2022, selon la procédure et le calendrier habituels.

## CÉRÉMONIE DES VOEUX DU MAIRE

Dans le contexte actuel de crise sanitaire, Christian SIMON, Maire de La Crau, présentera ses vœux aux Crauroises et aux Craurois par écran interposé.

**Nous vous invitons à vous connecter sur la page Facebook de la Ville ou sur le site internet [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr), afin de suivre en direct le discours du Maire :**

**Dimanche 10 janvier 2021  
A partir de 11h**

**RAPPEL**

**COLLECTE  
DES SAPINS  
DE NOËL**

La collecte des sapins de Noël se poursuit **jusqu'au lundi 25 janvier 2021**. Des bennes sont à votre disposition aux emplacements suivants :

**LA CRAU CENTRE**

- ✓ Parking Jean Natte
- ✓ Parking de Lattre de Tassigny
- ✓ Parking de la Salle des Fêtes
- ✓ Rue du Chenin  
Résidences Les Maunières
- ✓ Parking de Carrefour Market  
(côté Patrimoine)

**LA MOUTONNE**

- ✓ Parking Maréchal Leclerc
- ✓ Parking Francis Blanc (face au stade) - Vieux Chemin d'Hyères
- ✓ Parc de l'Eolienne - Rue de l'Eolienne

**ATTENTION !**

Seuls les sapins « naturels » peuvent être déposés dans ces bennes. Les sapins en plastique ou décorés de neige artificielle doivent impérativement être rapportés à la déchetterie ou être sortis devant votre domicile à l'occasion de la collecte des encombrants de votre secteur.

# HOMMAGE A CHRISTOPHE DOMINICI

Né le 20 mai 1972 à Toulon, Christophe DOMINICI a grandi à Solliès-Pont, tout près de La Crau. Nous le connaissions tous comme un grand joueur de rugby, mais c'est sur les terrains de foot qu'il a en fait commencé, très jeune, sa carrière sportive.

Le rugby, il y vient à l'âge de 17 ans. Il prend sa première licence chez lui, à Solliès, puis part à La Valette où il évolue en 2<sup>ème</sup> Division. Il intègre finalement le RCT en 1993 où il reste 4 ans, puis l'équipe du Stade Français en 1997, avec laquelle il devient Champion de France dès 1998. Il démarre la même année sa carrière internationale en équipe de France qu'il ne quittera plus jusqu'en 2007.

Son palmarès est exceptionnel : 5 fois Champion de France, 2 fois finaliste de la Coupe d'Europe, Vainqueur du Tournoi des Cinq Nations en 1998, puis du Tournoi des Six Nations en 2004, 2006 et 2007 et enfin finaliste de la Coupe du Monde en 1999,

dont nous conservons tous en mémoire son essai de légende en demi-finale contre les All-Blacks. Un essai qui l'a définitivement fait rentrer dans l'histoire du rugby.

Christophe était très attaché à son département et à ses terres d'origine. Généreux et solidaire, il n'hésitait pas à activer le solide réseau que sa carrière de sportif de haut niveau lui avait permis de se constituer, afin de rendre service. Ainsi, lors du premier confinement et alors que le pays connaît une grave pénurie de masques, la Ville de La Crau a pu bénéficier de son soutien et de son intermédiaire pour se fournir en masques chirurgicaux et équiper les professionnels de son territoire qui en manquaient cruellement. Nous ne l'oublions pas...

Christophe nous a quittés tragiquement le 24 novembre 2020 et nous tenions à rendre hommage autant au grand champion qu'à l'homme d'exception qu'il était.

*Christophe DOMINICI était venu s'entraîner au Stade de l'Estagnol avec le Stade Français en 2008, à l'occasion d'une rencontre avec le RCT.*





**Christian LESCURE**  
Conseiller Municipal délégué  
au Développement Economique,  
Commerce, Artisanat, Foires  
et Marchés

## LA MÉTROPOLE DÉVELOPPE DES OUTILS NUMÉRIQUES AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE DU TERRITOIRE

Pour faire face à la crise économique, conséquence des mesures sanitaires liées à la COVID 19, la Métropole Toulon Provence Méditerranée s'est engagée à proposer **deux outils au service de tous les entrepreneurs, commerçants, artisans, agriculteurs ainsi que les secteurs touristiques et de services :**

### ① Le guichet unique « La Métropole TPM s'engage »

<https://metropoletpm.fr/aide-aux-entreprises-covid19>, mis en ligne début novembre et qui répertorie toutes les informations répondant aux problématiques principales du monde économique : aides, marchés publics en cours, appels à projets et formations numériques.

Les acteurs économiques peuvent trouver de l'aide en contactant :

✓ **Le médiateur économique territorial** : William Reich

04 94 14 76 00 - [William.reich@wanadoo.fr](mailto:William.reich@wanadoo.fr)

✓ **La cellule économique du territoire TPM, joignable par :**

· Une adresse mail unique : [dev.eco@metropoletpm.fr](mailto:dev.eco@metropoletpm.fr)

· Une ligne téléphonique unique : 04 94 93 83 63 (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h)

#ensemble et #solidaires

② **La plateforme « Consommons Local »** <https://consommonslocal.metropletpm.fr> qui met en relation commerçants/producteurs/artisans et consommateurs. Elle est totalement gratuite et fondée sur une base déclarative (ne permet pas la vente ni le Click and collect). Le professionnel décrit son offre et les mesures sanitaires adaptées, il est géolocalisé sur une carte. Le consommateur peut ainsi identifier les produits et services disponibles autour de lui, en fonction de ses attentes : « Je souhaite retirer un panier de légumes bio », « Je souhaite faire intervenir un plombier »... Cette plateforme a été élaborée par les équipes de la Métropole TPM et de TVT Innovation (Agence de Développement Economique de TPM), en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Var et la Chambre d'Agriculture du Var.



## M.G. ECO BAT



Julien MARRO et Guillaume GUEIRARD sont respectivement juriste et commercial de formation, et bénéficient déjà tous deux d'une solide expérience en matière de gestion d'entreprise. Ils ont uni leurs compétences pour créer cette entreprise spécialisée en maçonnerie générale, en octobre 2019.

Forte d'une équipe constituée aujourd'hui de 6 personnes, M.G. ECO BAT effectue tous types de travaux, tout corps d'état confondu (maçonnerie, électricité, plomberie, etc.), pour réaliser tout projet en matière de construction neuve ou de rénovation. Elle intervient auprès des particuliers, mais aussi auprès des professionnels et des collectivités.

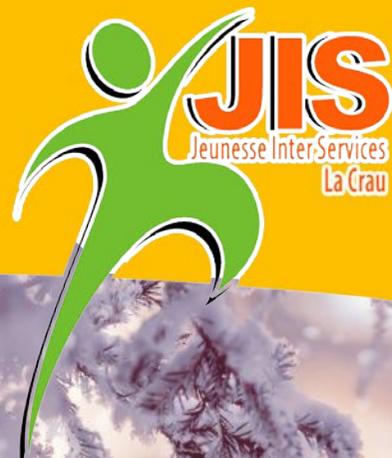
L'entreprise souhaite également développer le volet « ECO » (pour Ecologie) de sa dénomination. Grâce à un partenariat mis en place avec un distributeur d'énergie, Julien et Guillaume ont ainsi le projet de diversifier leur activité en proposant l'installation de panneaux photovoltaïques, avec un champ d'intervention s'étendant des maisons individuelles aux bâtiments industriels.

205 Rue des Chasselas

Tel : 06.31.80.46.73

Mail : [mgecobat@gmail.com](mailto:mgecobat@gmail.com)

# Les infos du



## MERCREDIS

4<sup>ème</sup> PÉRIODE

**Du mercredi 10 mars  
au mercredi 21 avril 2021**

Réservations :  
du mardi 26 janvier au vendredi 5 février 2021

Confirmations :  
du mardi 9 au samedi 13 février 2021

**Les formulaires d'inscriptions seront téléchargeables sur le site internet [www.jis-lacrau.com](http://www.jis-lacrau.com) ou disponibles à l'accueil du JIS à partir du mardi 26 janvier 2021**

## VACANCES

D'HIVER

**Du lundi 22 février  
au vendredi 5 mars 2021**

Réservations :  
du mardi 26 janvier au vendredi 5 février 2021

Confirmations :  
du mardi 9 au samedi 13 février 2021

**Les formulaires d'inscriptions seront téléchargeables sur le site internet [www.jis-lacrau.com](http://www.jis-lacrau.com) ou disponibles à l'accueil du JIS à partir du mardi 26 janvier 2021**

## BILLETTERIE

Accessible à tous, adhérents et non adhérents  
Cinéma Olbia ..... 6,50€  
Cinéma Pathé La Garde..... 8,90€

Infos à l'accueil du JIS : 04 94 57 81 94

## HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ACCUEIL DU JIS

Lundi fermé.  
Mardi, Jeudi et Vendredi de 14h à 18h  
Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h



## LE JIS RECRUTE !

**POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020 / 2021**

Pour les petites vacances et le périscolaire (matin, soir et mercredi).  
Titulaire du BAFA, ou autres diplômes dans l'animation ou équivalent.  
Envoyez votre C.V et lettre de motivation :  
par mail à : [association@jis-lacrau.com](mailto:association@jis-lacrau.com)  
par courrier : « Espace Pluriel » Bd de la République - 83260 La Crau

## CONTACTER LE JIS

Tél : 04 94 57 81 94

Email : [association@jis-lacrau.com](mailto:association@jis-lacrau.com)

Retrouvez nos informations sur le site internet :  
[www.jis-lacrau.com](http://www.jis-lacrau.com) ou sur Facebook Jis La Crau



**Elodie TESSORE**  
Adjointe au Maire déléguée  
aux Affaires Scolaires

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES

**C'est déjà le moment !**

En prévision de la rentrée de septembre 2021, les parents des enfants nés en 2018 n'ayant pas encore procédé à leur inscription, doivent donc le faire dès à présent. Afin d'établir d'ores et déjà des prévisions d'effectifs pour la rentrée 2022, les parents des enfants nés en 2019 sont également invités à effectuer cette démarche.

Le tableau ci-après récapitule la procédure d'inscription et le calendrier, en fonction de chaque situation :

INSCRIPTIONS	PÉRIODES	MODALITÉS
Enfants nés en 2018 et 2019, n'ayant pas encore déposé de dossier d'inscription. <i>Seuls les enfants ayant 3 ans dans l'année civile pourront entrer à l'école</i>	Dès à présent	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Télécharger un dossier sur le site <a href="http://www.villedelacrau.fr">www.villedelacrau.fr</a> (Rubrique « Démarches Enfance/Jeunesse »),</li> <li>✓ Compléter et retourner ce dossier en Mairie <b>avant le 30 avril 2021</b>, soit par courrier (Boulevard de la République - 83260 La Crau), soit en le déposant dans la boîte aux lettres murale de la Mairie principale.</li> </ul>
Nouveaux arrivants	Dès à présent	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Télécharger un dossier sur le site <a href="http://www.villedelacrau.fr">www.villedelacrau.fr</a> (Rubrique « Démarches Enfance/Jeunesse »),</li> <li>✓ Compléter et retourner ce dossier en Mairie <b>avant le 30 avril 2021</b>, soit par courrier (Boulevard de la République - 83260 La Crau), soit en le déposant dans la boîte aux lettres murale de la Mairie principale.</li> </ul>
Passage de grande section de maternelle au CP	A partir du mois de mars 2021	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les familles seront destinataires d'un mail les informant de la procédure d'inscription pour le passage au cours préparatoire.</li> <li>✓ Les dossiers d'inscription devront être faits pour tous les enfants, y compris ceux ne changeant pas d'établissement scolaire (Groupe scolaire Marcel Pagnol).</li> </ul>
Restauration scolaire	De mai à fin juillet 2021	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les inscriptions devront être effectuées via le Portail Famille.</li> <li>✓ Les familles seront destinataires d'un mail leur mentionnant l'ouverture des inscriptions sur le Portail.</li> </ul> <p><b>Attention !</b> Des pièces justificatives seront à joindre au dossier. A défaut, la demande d'inscription au restaurant scolaire sera refusée.</p>

### À NOTER

L'affectation des enfants sera confirmée avant la fin du mois de juin. Les élèves dont les dossiers auront été transmis ultérieurement seront répartis dans les différentes écoles du territoire, en fonction des places disponibles.

### Pour + d'Infos :

Service Education - 04.94.01.56.80  
ou [restaurationscolaire@villedelacrau.fr](mailto:restaurationscolaire@villedelacrau.fr)

## RESTAURATION SCOLAIRE

### RÉUNION DE LA COMMISSION DES ÉLÈVES

Le Service de la Restauration Scolaire et son partenaire, la société ELIOR, organisent chaque année une réunion avec les représentants des élèves. L'objectif est d'instituer un moment d'échange direct avec ceux qui sont en fait les premiers utilisateurs de la cantine scolaire.

Cette année, la commission s'est tenue sur le temps méridien à l'École Marcel PAGNOL, en présence de deux représentants des classes de CP et deux représentants des classes de CM1/CM2, accompagnés de leurs enseignants.

Sur la base d'un questionnaire transmis au préalable par le Service de la Restauration Scolaire, les élèves ont pu faire remonter les avis, questions et suggestions de leurs camarades. Ils ont notamment fait savoir que les repas à thème ainsi que le concept de « Salade Bar » en self-service sont particulièrement appréciés. Du côté des points moins positifs, les élèves reconnaissent subir quelque peu les dispositions contraignantes imposées par le contexte sanitaire : ils disposent malheureusement de moins de temps pour manger et regrettent de ne plus pouvoir ni se servir, ni se placer à leur guise à côté de leurs copains...

Le Service de la Restauration a bien pris acte de toutes les remarques et a également profité de cette réunion pour faire quelques rappels à visée pédagogique concernant par exemple l'importance de l'équilibre des repas (qui impose de ne pas systématiquement proposer des frites au menu !), et de la saisonnalité des produits.



## ANIMATION ANTI-GASPILLAGE

Cette animation était proposée aux élèves de CM1 de l'école Jules Ferry, dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets. Le Service de la Restauration et la société ELIOR ont fait appel à l'association « L'Econome » de Belgentier, spécialisée dans la lutte contre le gaspillage alimentaire, afin de sensibiliser les enfants aux enjeux du gaspillage à travers des ateliers ludiques et interactifs (jeu des saisons, quizz, reconnaître les fruits et légumes, etc.).



## REPAS DE NOËL

Animation musicale et tenue de Noël de rigueur pour ce repas très spécial servi dans les cantines scolaires le 17 décembre, avec en prime un savoureux Père Noël en chocolat de chez Matyasy distribué à tous les enfants !



# UNE RECONQUÊTE DES FRICHES AGRICOLLES A LA CRAU

Dans le cadre d'une convention d'Aménagement Rural signée et financée par la Métropole Toulon Provence Méditerranée, la Ville de La Crau, conjointement avec la Métropole, la Chambre d'Agriculture du Var et la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER) PACA ont engagé un travail partenarial visant à mettre en œuvre une stratégie de développement économique et de maintien des filières agricoles emblématiques locales.

En 2019, un recensement des terres en friches a ainsi été réalisé par la Chambre d'Agriculture sur le territoire de la commune de La Crau.

Environ 127 hectares de terres incultes classées en zone A du Plan Local d'Urbanisme ont été identifiés, mettant en évidence le potentiel de surfaces en friches et les problèmes paysagers, règlementaires, sanitaires et économiques induits.

Les différentes filières agricoles locales telles que la viticulture à travers la cave Coopérative Viticole de La Crau, l'arboriculture avec la Copsolfruit de Solliès-Pont, l'horticulture avec la SICA Marché aux Fleurs d'Hyères, le maraîchage et les circuits courts de type AMAP, ou encore l'élevage sont à la recherche de terres à exploiter soit pour installer de nouveaux exploitants, soit pour conforter ou maintenir les agriculteurs locaux.

Des secteurs à enjeux ont pu être plus particulièrement identifiés. Il s'agit par exemple des îlots fonciers supérieurs à 5 000 m<sup>2</sup>, comportant un accès, irrigables et dont la terre est de bonne qualité agronomique. Environ 90 courriers ont été ainsi adressés aux propriétaires courant

# AGRICULTURE



## Jean-Pierre EMERIC

Adjoint au Maire délégué à l'Agriculture et Conseiller Métropolitain Toulon Provence Méditerranée



novembre 2020, pour connaître leurs intentions concernant leurs biens, et leur proposer d'étudier avec eux les opportunités de vente, d'échange restructurant ou de mise en location.

De nombreux contacts ont ainsi été réalisés et deux propriétaires ont d'ores et déjà décidé de vendre leurs terres en friche à la SAFER pour une surface d'environ 3 hectares qui seront donc prochainement remis en culture.

# NOUVELLES TECHNOLOGIES



**Anne-Marie METAL**

Adjointe au Maire déléguée à la Transition Ecologique et Numérique et Conseillère Métropolitaine Toulon Provence Méditerranée

## LE POINT SUR...

### LE DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Le déploiement de la fibre se poursuit sur le territoire communal. Engagé depuis 2016, il est réalisé par la société SFR - qui a été désignée dans le cadre du Plan France Très Haut Débit - en étroite collaboration avec les services de la Ville et de la Métropole Toulon Provence Méditerranée.

#### 8670 logements craurois éligibles en décembre 2020

Le nombre total de logements à raccorder à La Crau est actuellement estimé à 9 343. La convention signée par SFR fixait un objectif de 8 003 foyers déployés à l'horizon 2020. Début décembre 2020, le nombre de logements bénéficiant d'un raccordement au Très Haut Débit Internet, sous réserve de la souscription à un abonnement auprès d'un opérateur, était en fait de 8 670.

Il resterait donc 8% de foyers craurois à équiper. SFR indique que ceux-ci devraient être raccordés pour la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2021.

La carte ci-contre présente l'état actuel d'avancement des travaux de déploiement sur la commune, secteur par secteur.

#### Comment savoir si votre foyer est éligible ?

Afin de savoir si votre logement est raccordé au réseau de la fibre, vous pouvez consulter la carte mise en ligne par l'Arcep (Autorité de Régulation des Communications Electroniques, des Postes et de la Distribution de la Presse), et zoomer sur votre localisation en vous rendant sur le site internet :

<https://cartefibre.arcep.fr/>

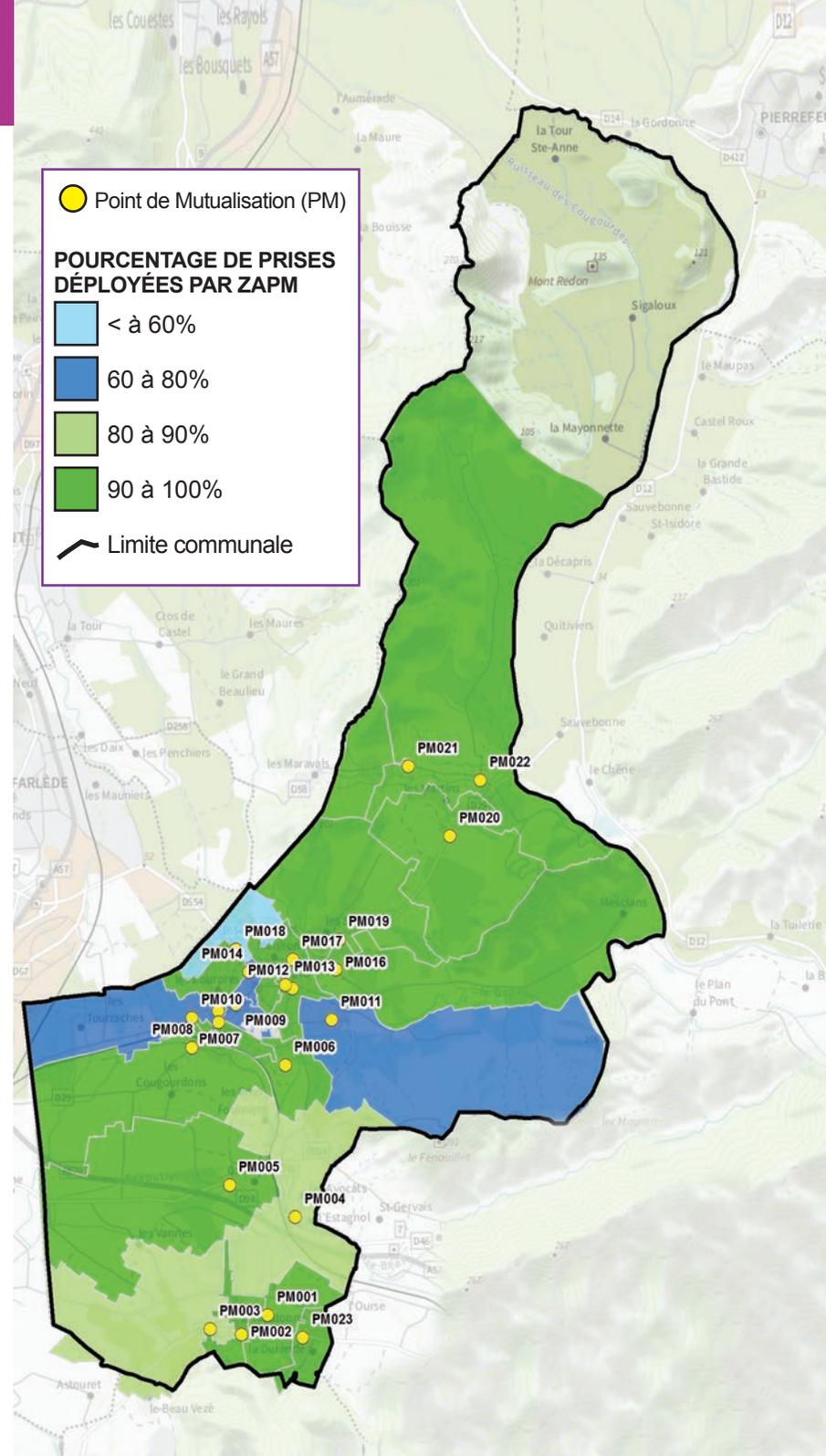
#### RAPPEL

La société SFR réalise les travaux de déploiement de la fibre à La Crau, suite à un appel d'offres national. Elle n'est aucunement prestataire de la commune dans ce cadre. De même, elle ne dispose d'aucune exclusivité en matière d'offres commerciales. Ainsi, si votre foyer est éligible, **vous pouvez souscrire un abonnement Très Haut Débit auprès de tout opérateur proposant une offre « Fibre » et ayant signé une convention avec SFR pour effectuer des raccordements.**

#### LE CONSTAT DE NOMBREUX PROBLÈMES DE RACCORDEMENT

Pour la majorité d'entre nous, la technologie de la fibre optique représente la promesse d'un accès au Très Haut Débit avec tout ce que cela implique en termes de confort d'utilisation des services internet (haute qualité de connexion, utilisation simultanée des équipements connectés au sein du foyer, vitesse ultra rapide de téléchargement, accès à la télévision en ultra haute définition, etc.). Son déploiement massif est donc, de ce point de vue, tout à fait justifié. Il s'avère malheureusement que pour certains usagers, le moment tant attendu du raccordement devient en fait un moment de désillusion...

Comme indiqué précédemment, une fois son domicile éligible à la fibre, le particulier doit faire appel à



un opérateur de son choix pour souscrire un abonnement spécifique. Cet opérateur aura en charge le raccordement du logement au réseau déployé et la fourniture du matériel de réception (boîtier et box). Or, force est de constater que les opérateurs font systématiquement appel à des sous-traitants pour effectuer ces raccordements, sans appliquer de contrôle rigoureux sur les pratiques mises en œuvre.

### Voici quelques exemples :

#### ✓ Détérioration des armoires de raccordement

Les sous-traitants ne disposent bien souvent pas des clés nécessaires et forcent les portes qui restent donc ouvertes. Les branchements restent ainsi accessibles à tous et font hélas l'objet d'actes de malveillance.

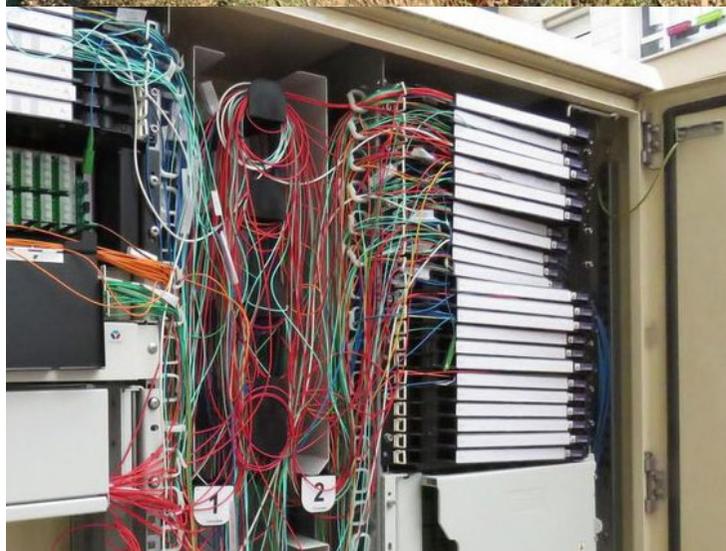
#### ✓ Problèmes de raccordements dans les armoires

Les interventions de sous-traitants différents se multiplient et l'intérieur des « armoires fibre » ressemble de plus en plus à des « sacs de nœuds », ce qui génère des dysfonctionnements et pose problème lors de nouveaux raccordements. Ainsi, on dénombre une recrudescence de plaintes concernant des débranchements abusifs d'abonnés au profit de nouveaux raccordements. Et le problème ici est sans fin, puisque lors des interventions SAV, les techniciens déconnectent de nouveaux abonnés pour pouvoir reconnecter les clients précédemment « débranchés »...

#### ✓ Des ancrages intempestifs de câbles et de boîtiers sur les façades

Certains propriétaires, situés en centre-ville, découvrent parfois que les façades de leur propre logement ont été exploitées pour le passage des câbles et boîtiers alimentant les logements voisins, sans en avoir préalablement été informés.

La réglementation (article L.48 du Code des Postes) impose pourtant qu'une servitude doit être instituée pour permettre l'installation et l'exploitation d'équipements de réseaux y compris ceux des réseaux à Très Haut Débit et des réseaux mobiles. La mise en œuvre de la servitude est subordonnée à une autorisation délivrée au nom de l'Etat par le Maire après information du propriétaire sur les motifs et le choix de son emplacement.



Précisons enfin que l'établissement d'une servitude en bonne et due forme est important pour un propriétaire concerné par des ancrages d'équipements de la fibre sur leurs façades, car le bénéficiaire de la servitude reste responsable de tous les dommages qui trouvent leur origine dans les équipements du réseau. Il est ainsi tenu d'indemniser l'ensemble des préjudices causés tant par les travaux d'installation et d'entretien que par l'existence ou le fonctionnement des ouvrages...

#### ✓ L'installation de câbles aériens de manière anarchique

Le raccordement de certains usagers situés dans des secteurs d'habitat dispersé, nécessite l'installation de câbles aériens. Toutefois, ces installations font également l'objet de certains abus. Certains sous-traitants multiplient en effet anarchiquement les poses de câbles sur les poteaux existants. La conséquence est sans appel : en cas d'épisode venteux ou de fortes pluies, les poteaux cèdent et les câbles se retrouvent à terre, déconnectant ainsi l'ensemble des abonnés du quartier. Le phénomène s'est notamment produit dans le secteur du Chemin Long, il y a quelques semaines. Rajoutons par ailleurs, que ces installations aériennes ne sont bien évidemment pas concertées avec les services communaux et interviennent alors même que la Ville fait un effort conséquent pour procéder à l'enfouissement de nombreux réseaux et réduire la pollution visuelle qu'ils représentent...

### QUELLES SOLUTIONS ?

Le déploiement de la fibre s'inscrit dans un plan national et sa gestion échappe totalement aux communes. Celles-ci sont donc particulièrement démunies devant les nombreux abus signalés par les administrés.

Localement, les Maires de plusieurs communes de la Métropole Toulon Provence Méditerranée se sont concertés et ont décidé de travailler conjointement sur la question. Ils vont donc prochainement recevoir, au siège de la Métropole, les directeurs de différents opérateurs, afin que les solutions qui s'imposent puissent rapidement être mises en place.

## HANDICAP

### Une plateforme de répit pour les aidants du Var



**Paule MISTRE**

Adjointe au Maire déléguée au CCAS et à l'Action Sociale

LADAPT est une association reconnue d'utilité publique œuvrant depuis 90 ans pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées. Sa section varoise, LADAPT VAR, a lancé une plateforme de répit pour accompagner les aidants s'occupant d'une personne en situation de handicap. L'objectif est de permettre à l'aidant de pouvoir prendre du temps pour lui, contribuant ainsi à diminuer les risques d'épuisement, de stress et d'anxiété.

#### Cette plateforme de répit offre en fait trois types de services :

##### ✓ Des séjours de répit aidant-aidé

Ces séjours, d'une durée de 2 à 6 jours en pension complète, garantissent une présence adaptée auprès de la personne en situation de handicap, et offrent à l'aidant un espace personnel libre de toutes contraintes ainsi que des activités, sorties et rencontres organisées par des professionnels.

##### ✓ Un relayage à domicile

Un professionnel peut intervenir à domicile et assurer un relayage 24h/24 pendant une absence de 2 à 6 jours de l'aidant pour se ressourcer, se soigner ou tout simplement prendre des vacances. En période de confinement, le relayage peut être adapté dans sa durée, sa fréquence et ses modalités pour permettre au proche aidant d'avoir des « bulles » de répit ou de relais (en journée, en après-midi, une nuit...).

##### ✓ Un groupe d'entraide mutuelle

L'association Partage'M, en partenariat avec LADAPT VAR, offre soutien et rencontre par et pour les personnes avec une lésion cérébrale acquise. Ce groupe permet de rompre l'isolement, d'accéder à la culture et aux loisirs ensemble et de vivre pleinement sa citoyenneté.

#### Pour + d'Infos :

LADAPT VAR - 04.86.87.24.80

[www.ladaptvar.net](http://www.ladaptvar.net)

[sejour-repit@ladapt.net](mailto:sejour-repit@ladapt.net) / [relayage@ladapt.net](mailto:relayage@ladapt.net)

PARTAGE'M - [www.partagem.org](http://www.partagem.org)



### SÉJOUR DE RÉPIT AIDANT-AIDÉ



### RELAYAGE À DOMICILE



### PARTAGE'M GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE



## DES ATELIERS POUR LES SÉNIORS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose plusieurs ateliers gratuits réservés aux Seniors de 60 ans et plus.

#### ✓ Atelier Bien-être

5 séances auront lieu du 15 janvier au 12 février 2021, de 9h30 à 11h30 au Foyer des Anciens

Animé par une sophrologue, cet atelier a pour objectif de retrouver une harmonie physique, émotionnelle, mentale en libérant ses tensions dans une atmosphère détendue et apaisante.

#### ✓ Atelier « Bien-être par l'écriture »

8 séances se dérouleront du 12 janvier au 23 mars 2021, de 9h30 à 11h au Foyer des Anciens

Le travail d'écriture améliore la qualité de vie et le bien-être par l'évocation de souvenirs personnels, l'expression de soi, de ses sentiments, de ses idées et de ses émotions dans une perspective de développement personnel. Cet atelier vous permettra donc d'être bien dans votre tête grâce à des jeux d'écriture créatifs et ludiques.

#### ✓ Atelier « Les 5 sens »

Les séances se dérouleront du 12 janvier au 9 février 2021, de 9h30 à 11h30

Une psychomotricienne vous proposera différentes activités sensorielles afin de solliciter et stimuler la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût et le toucher.

**Inscriptions :** à partir du 4 janvier, du lundi au jeudi matin uniquement (de 8h à 12h), à l'Office de Tourisme.

**Attention ! Ces ateliers pourront se dérouler en distanciel en fonction du contexte sanitaire.**

## À NOTER

Retrouvez le détail de toutes les animations proposées par le CCAS, de janvier à juin 2021, dans la brochure « Seniors ».

Celle-ci est disponible :

- à l'Accueil de la Mairie,
- au Foyer des Anciens,
- à l'Office de Tourisme
- au bureau du CCAS (Mairie Annexe - 15 Boulevard de la République).

Vous pouvez également la télécharger sur le site internet de la ville : [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr)



### Jean-Pierre EMERIC

Adjoint au Maire délégué  
aux Logements Sociaux  
et Conseiller Métropolitain  
Toulon Provence  
Méditerranée

# LOGEMENT

**VOUS SOUHAITEZ AMÉLIORER  
VOTRE QUOTIDIEN OU  
CELUI DE VOS PARENTS ?**



## JUSQU'À 5 000 €

POUR ADAPTER SALLE DE BAINS ET SANITAIRES

### QUI ?



Senior de + 70 ans  
ou **personne en perte d'autonomie**,  
salarié ou retraité d'une entreprise  
du secteur privé



**Locataire, propriétaire occupant  
ou hébergé par un descendant**,  
dans un logement situé dans  
le parc privé et sur le territoire  
français



**Vos revenus ou ceux de  
vos parents** respectent  
des plafonds de ressources  
modestes

### QUELS TRAVAUX ?



Les travaux doivent porter sur la fourniture et la pose  
d'au moins un des 3 éléments suivants :

- douche extra-plate avec sol antidérapant,
- lavabo pour personne à mobilité réduite,
- ensemble WC rehaussé et barre d'appui ergonomique. »



En complément, sont finançables de nombreux travaux  
connexes : porte et siège de douche, revêtements sols  
et murs, réfection électrique ...

- Les travaux doivent être **réalisés  
par un professionnel certifié.**
- Lorsque le bénéficiaire est en  
situation de perte d'autonomie, les  
travaux doivent être dirigés par un  
**opérateur d'Assistance à Maîtrise  
d'Ouvrage (AMO).**

Ce dispositif financé par Action Logement peut venir en complément d'autres possibilités de financement. N'hésitez pas à prendre contact gratuitement, pour tout renseignement ou pour toute étude de dossier, avec un conseiller du dispositif « Bien chez Soi » proposé par la Métropole Toulon Provence Méditerranée.

### CONTACT

Tel : 0805 69 23 20  
(appel gratuit depuis un poste fixe)  
Mail : [bienchezsoi-tpm@citemetrie.fr](mailto:bienchezsoi-tpm@citemetrie.fr)  
Via le site internet <https://www.bienchezsoi-tpm.fr>

**SÉNIORS de 60 ans et +**

Mardi 18 mai 2021  
Déjeuner de la Fête des Mères  
Repas assis  
**IMPORTANT :**  
**RÉSERVE AUX CRAUOIS  
DE PLUS DE 70 ANS,**  
12h - Boulevard de l'Estagnol  
Le Moutonne  
Animation musicale  
Prise en charge financière par le CCAS

Jeu 27 mai 2021  
Sortie à la journée à NICE  
ville de la ville grecque de Nérées  
ville du palais d'Espruzzi de Rethachid  
déjeuner au restaurant  
(100 places)  
Départ à 7h de l'Office du Tourisme  
Participation financière : 12€

**JUIN**  
INSCRIPTIONS

**Seniors**  
VILLE DE LA CRAU  
LE PROGRAMME  
DE JANVIER A JUIN 2021

REPAS  
SORTIES  
THEES DANSANTS  
ANIMATIONS  
ATELIERS

Séjour  
en  
Italie

ce programme est susceptible d'évoluer,  
en fonction des conditions sanitaires ou  
des fluctuations météorologiques

Centre Communal d'Action Sociale



**Jean-Pierre EMERIC**  
Adjoint au Maire  
et Conseiller Métropolitain  
délégué à la Voirie



**Anne-Marie METAL**  
Adjointe au Maire  
et Conseillère Métropolitaine  
déléguée à la Propreté,  
aux Déchets  
et aux Espaces Verts



**Stéphane POUGET**  
Conseiller Municipal délégué  
Gestion des véhicules et  
engins, du parc d'outillage  
et du matériel technique.  
Ferronnerie

## ESPACES VERTS

Dans le cadre de la poursuite de l'embellissement de la ville, deux espaces verts ont fait l'objet d'un réaménagement, au niveau de l'Office de Tourisme et du Rond-Point de Bir-Hakeim.

Ces deux espaces, situés dans le même secteur, ont volontairement été aménagés dans le même esprit afin de créer une harmonie paysagère. Soulignons qu'ils ont été conçus par le Service des Espaces Verts de l'antenne métropolitaine qui a souhaité leur donner un caractère provençal. Le pressoir à vin trône ainsi désormais devant l'Office de Tourisme qui a notamment pour vocation de promouvoir les productions viticoles du terroir craurois...

S'agissant des plantations, il s'agit principalement d'essences méditerranéennes. De petits végétaux ont été plantés de manière délibérée, afin que ceux-ci puissent mieux s'adapter à la sécheresse au fur et à mesure de leur croissance.



## FERRONNERIE

Vous l'avez certainement constaté, une nouvelle sculpture orne désormais le Rond-Point des Anciens Combattants (Rond-Point de la Salle des Fêtes). Le nom de La Crau s'expose en effet en lettres 3D et annonce l'entrée de la ville.

L'œuvre a entièrement été conçue et fabriquée par le Service Ferronnerie de l'antenne métropolitaine et plus particulièrement par Julien PONSART, ferronnier du service assisté d'Olivier LA SPESA. Elle a été réalisée à partir de ferraille disponible dans le stock du service et recouverte d'un vernis avec effet brillant permettant de refléter la lumière.

L'idée de cette réalisation a en fait émergé l'an dernier, dans le cadre de l'installation des illuminations de Noël. Olivier LA SPESA, responsable de ces illuminations a alors suggéré de créer un lettrage illuminé au nom de la ville, afin de valoriser l'entrée Nord de la Ville. Un prototype a été fabriqué et est finalement resté en place de manière définitive...

L'objectif est donc désormais de poursuivre cette dynamique et de réaliser une nouvelle création chaque année, en mettant une nouvelle fois à profit les talents internes, pour embellir notre ville et, dans le cas présent, valoriser ses entrées.

### À NOTER

Le Service Ferronnerie a été créé en 2008-2009, sous l'impulsion de Gérard SIMON, ancien Maire et alors Conseiller Municipal en charge des Travaux. L'objectif était de permettre la réalisation d'un maximum de travaux en régie dans ce domaine particulier et de faire ainsi des économies conséquentes. Et cet objectif est largement atteint si l'on considère le volume impressionnant des productions du service depuis lors. On peut notamment citer :

- ✓ le mobilier urbain (potelets, bornes, barrières...)
- ✓ les grilles et les portails de l'ensemble du Parc du Béal (partie ancienne et extension) et du Parc de l'Eolienne à La Moutonne,
- ✓ la réfection des grilles et des portails de la Villa des Tilleuls,
- ✓ les portails de l'Espace Mauric, de l'école Marie Mauron et Jules Audibert,
- ✓ les grilles de séparation entre les parties maternelle et élémentaire de l'école Marcel Pagnol,
- ✓ les racks à vélos, etc.

La plus grande partie de l'activité du service est aujourd'hui intégrée à l'antenne de La Crau de la Métropole TPM.

## TRAVAUX RÉALISÉS PAR L'ANTENNE CRAUROISE DE LA MÉTROPOLE TPM

### AVENUE DE LA GARE

Les travaux d'aménagement du carrefour de l'Avenue de la Gare avec l'Avenue de Limans, l'Avenue Lieutenant Jean Toucas, l'Avenue de la 1<sup>ère</sup> DFL et la Rue Louis Augias sont quasiment terminés. Le rond-point de forme ovoïde qui a été créé améliore la gestion de ce carrefour, en fluidifiant la circulation et en ralentissant la vitesse des véhicules. Si la forme peut surprendre, celle-ci constituait l'unique solution d'aménagement sécurisé en raison de la configuration du site. Il a été enfin procédé à des travaux de requalification de l'avenue, avec reprise des réseaux (pluvial, éclairage public et télécommunications), création de trottoirs et d'espaces verts, et pose d'un nouvel enrobé sur la chaussée.



De gauche à droite : Olivier LA SPESA, Julien PONSART et Stéphane POUGET, Conseiller Municipal délégué

### AVENUE JEAN MONNET LA MOUTONNE

Les travaux de réfection des branchements d'eau et d'enfouissement des réseaux d'électricité et de télécommunications sont achevés. Le réseau d'éclairage a également entièrement été repris, avec pose de nouveaux candélabres.



### AVENUE DE LA LIBÉRATION

Les travaux d'amélioration du réseau très vétuste d'eau potable ont démarré le 30 novembre. L'enfouissement des réseaux secs sera ensuite réalisé. Les travaux ont en fait commencé par le secteur le plus étroit et ont nécessité, dans un premier temps, de couper l'accès à l'avenue par le centre-ville. Pour la suite du chantier, qui devrait s'étendre sur une durée totale de 8 mois, la voie restera ouverte à la circulation en demi-chaussée. Des restrictions en matière de stationnement sont néanmoins à prévoir.



La dernière réalisation de Julien PONSART. Il s'agit du premier exemplaire d'une série de porte-manteaux à l'effigie de la Ville destinés à être installés sur les candélabres de la Place Félix Reynaud.

# ESPACE D'EXPRESSION

## ENSEMBLE POUR LA CRAU

<http://epic83.com>

Un grand projet de la mandature de notre maire a été mis à mal dans des conditions qui laissent pantois. Ce projet, en association avec l'EPF PACA et TPM, comprenait 3 volets.

La construction de logements à La Gensolenne, sur un terrain acheté en 2014 pour 698 640€. Le nécessaire enfouissement de ligne à haute tension aérienne (qui ne date pas d'hier !) a rendu le projet trop cher à réaliser !

La création d'un EHPAD, d'un hôtel, d'une zone de bureaux et services à La Bastidette. Les opérateurs ont trouvé la zone peu intéressante et mal située, ils se retirent !

Un grand pôle agricole à La Bastidette. Finalement, les terrains ne conviendraient pas pour l'agriculture ! Comment est-il possible que cela ait échappé à nos décideurs ?

Le projet devient caduc, il nous faut racheter les terrains de La Bastidette à l'EPF PACA pour 2 340 000€ ! Comment notre commune, l'EPF PACA et MTPM ont-ils pu s'embarquer dans un tel projet sans avoir levé préalablement les incertitudes ? Sur quelles études ?

« On ne s'appauvrit pas quand on achète », a dit l'adjoint au Maire. Sauf si on devient propriétaire de biens sans valeur ! Pour s'en sortir au mieux, quelles solutions de rechange ? Rendre constructibles les terrains agricoles de La Bastidette ? Rendre La Gensolenne à l'agriculture... Nous n'oublions pas l'échec de l'accrobranche du Fenouillet.

Nous craignons qu'au final, les contribuables craurois payent la facture ! Ce n'est pas le moment, quand des projets attendent des financements, comme la villa des Tilleuls (le château) à réhabiliter et à restructurer pour accueillir salle de réception, d'exposition, et accueil des associations culturelles. Ou la rénovation de l'avenue de la Libération (achat de la cave Gaspérini, du terrain Belmondo, création de parkings)...

Ou des réalisations parmi celles que nous avons proposées aux Crauroises et Craurois.

Le contexte sanitaire est très difficile, nous vous souhaitons néanmoins une année 2021 bien meilleure que celle qui vient de s'achever.

**Vos élus : Maguy Fache - Jean Codomier**



## DON DU SANG

Dans un contexte persistant de crise sanitaire, il reste indispensable de se mobiliser afin de maintenir un stock suffisant de réserves de sang.

Notez les dates des prochaines collectes de sang prévues à La Crau et à La Moutonne :

### MARDI 19 JANVIER 2021

**De 15h à 19h30** - Espace Culturel Jean-Paul Maurric - La Crau

### MERCREDI 17 FEVRIER 2021

**De 15h30 à 19h30** - Club House du Complexe Sportif de l'Estagnol - La Moutonne

Ces collectes seront bien évidemment organisées dans le strict respect des consignes sanitaires. Vous pourrez au préalable prendre rendez-vous sur le site internet <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

### + d'Infos :

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles

Tel : 06.21.89.80.91 (M. VAINGUER) Mail : [adsblacrau83@gmail.com](mailto:adsblacrau83@gmail.com)

Site internet : <http://sites.google.com/site/adsblacrau>

## PLANNING DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS

JANVIER / FEVRIER 2021

ZONES	JANV.	FEV.
<b>ZONE 1 :</b> Parc de La Moutonne / L'Estagnol / L'Estalle	Lundi 4	Lundi 1 <sup>er</sup>
<b>ZONE 2 :</b> La Pie / La Durande / La Haute-Durande	Mardi 5	Mardi 2
<b>ZONE 3 :</b> Centre La Moutonne / La Tourisse / Les Tassys / La Bouisse / La Capite	Jeudi 7	Jeudi 4
<b>ZONE 4 :</b> La Giavy / Les Vannes / Terre Noire	Mercredi 6	Vendredi 5
<b>ZONE 5 :</b> Les Cougourdons / Clairval / La Ruytèle / Tamagnon	Lundi 11	Lundi 8
<b>ZONE 6 :</b> Le Petit Tamagnon Les Pious	Mardi 12	Mardi 9
<b>ZONE 7 :</b> Rocade de l'Europe / Les Tourraches / Le Patrimoine Hameau des Pourpres	Jeudi 14	Jeudi 11
<b>ZONE 8 :</b> Les Arquets Sud / Les Levades / Les Goys Fourmiers Les Avocats / Gavarry	Vendredi 8	Vendredi 12
<b>ZONE 9 :</b> Les Arquets Nord / Les Maunières / Jean Toucas 1 <sup>ère</sup> DFL / 22 <sup>ème</sup> BMNA / Les Pinsons / Les Rouges-Gorges	Lundi 18	Lundi 15
<b>ZONE 10 :</b> Les Escudiers	Mardi 19	Mardi 16
<b>ZONE 11 :</b> Les Meissonniers	Jeudi 21	Jeudi 18
<b>ZONE 12 :</b> Les Longues / Notre-Dame / La Mondrive	Vendredi 15	Vendredi 19
<b>ZONE 13 :</b> La Gensolenne / La Grassette / La Bastidette / Le Mont-Redon	Lundi 25	Lundi 22
<b>ZONE 14 :</b> La Monache / Les Sauvans / Le Collet Long	Mardi 26	Mardi 23
<b>ZONE 15 :</b> Le Vallon du Soleil Les Martins	Jeudi 28	Jeudi 25
<b>ZONE 16 :</b> Maraval / Montbel	Vendredi 22	Vendredi 26

### + D'INFOS

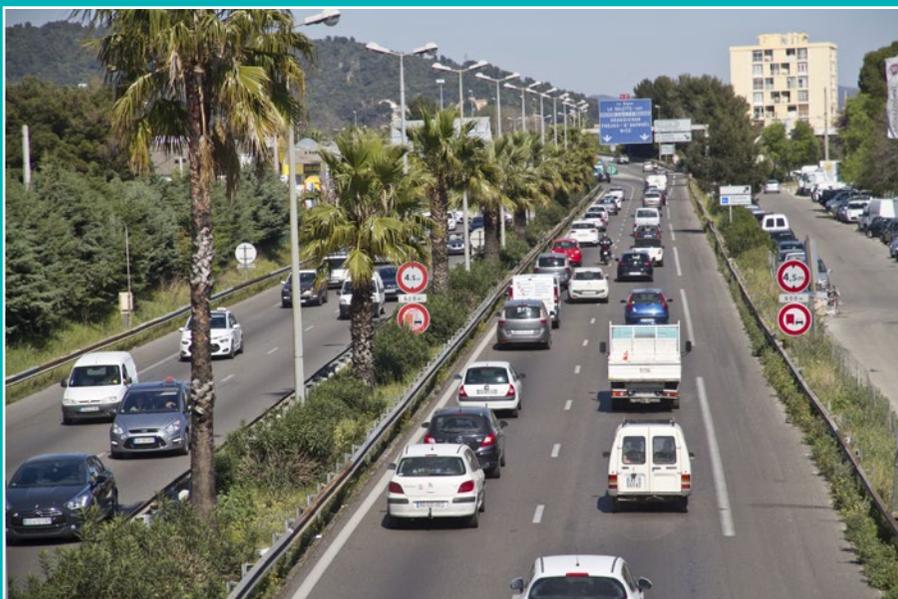
- ✓ Pour tout renseignement complémentaire concernant les plannings de collecte, vous pouvez contacter le Numéro Vert «Allo Mairie» : 0 800 00 30 24
- ✓ Toutes les infos utiles et le plan détaillé de chaque zone sont sur le site [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr), rubrique «Démarches / Environnement»

## L'ÉLARGISSEMENT DE L'A57, GÉNÉRATEUR D'EMPLOIS LOCAUX

Lundi 23 novembre, une convention de partenariat en faveur de l'emploi a été signée par VINCI Autoroutes en présence du Préfet du Var et du Président de la Métropole TPM, avec les partenaires locaux\* et les services de l'Etat, dans le cadre de l'opération d'élargissement à 2X3 voies de l'autoroute A57, sur 7 km entre les échangeurs de la Palasse et Pierre Ronde. Cette convention a pour but de favoriser l'emploi et l'insertion locale au cours de ce chantier qui débutera en 2021.

Ce chantier d'envergure est l'un des plus importants pour les cinq années à venir sur la métropole toulonnaise. Il bénéficiera à l'ensemble de l'économie locale et plus particulièrement à celle du bâtiment et des travaux publics. L'opération prévoit en effet 70 000 heures d'insertion à travers l'ensemble des marchés « clausés », soit 44 emplois - équivalents temps plein - au total sur la durée des travaux.

*\*Convention signée par le Préfet du Var Evence Richard, Blaise Rapior, Directeur Général du réseau Escota de VINCI Autoroutes, Hubert Falco, Président de la Métropole TPM, Jean-Louis Masson, Président de la Maison de l'Emploi TPM et par Marc Zampolini, Directeur Territorial de Pôle Emploi dans le Var.*



## TPM ET L'ÉTAT MAIN DANS LA MAIN POUR LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ



Le président de la Métropole et le Préfet du Var ont signé, mercredi 18 novembre, **une convention relative à la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté**. Un pacte de solidarité qui se concrétise autour de trois thématiques : **lutte contre la précarité alimentaire, insertion socio-professionnelle et logement**.

Parmi les actions prévues dans la convention : le soutien de la Banque alimentaire ou l'étude menée par l'Union Diaconale du Var (UDV) destinée à mieux appréhender et répondre aux besoins des personnes précaires sur le territoire TPM, et l'aide aux étudiants, dont la situation, déjà critique, a été aggravée par la crise du COVID-19.

La Métropole soutient plus que jamais les associations telles que la Banque alimentaire, l'Épicerie étudiants de La Garde, l'UDV qui travaillent au quotidien à renforcer la solidarité envers les plus démunis. **Elle devrait ainsi bénéficier d'un soutien financier total de l'État sur la période 2020 à 2022 de 1 125 000 €.** « La crise sanitaire et économique que nous traversons accentue les fractures. Plus que jamais, les collectivités territoriales doivent se mobiliser devant une situation d'urgence sociale », a déclaré le président de TPM.

## Naissances

Noé NIEPRASCHK VIGNONE  
Eowynne PIEDOY  
Livia SENILLE  
Camille LE BOUCHER  
Lyana BORG  
Mylan BOUSSIF  
Alba CONFORTI-IBERTI  
Tom RIVOYRA  
Ayden MHALLA  
Théa BOLLÉ  
Nans LAMBERT  
Enzo LORENZANI

## Décès

Arlette ARIELLI veuve GUÉRIN  
Geneviève RICHETTI veuve FRANCIANI  
Gabriel ALOCCIO  
Julien LORPHELIN  
Micheline CHARTON veuve GUSTIAUX  
José RIVES  
Eugène IMBERT  
Emilie FRANÇOIS-JULIEN veuve DESTRIBOIS  
Jeanne LUBRANO veuve SOLIÈRES

## ATTENTION AUX INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE !

En période hivernale, les risques d'intoxication au monoxyde de carbone augmentent, en lien avec l'utilisation des appareils de chauffage. En raison des périodes de confinement et de couvre-feu, et donc du temps passé à la maison, il convient d'être encore plus vigilant. Chaque année, ce gaz toxique est responsable d'une centaine de décès en France. Invisible, inodore et non irritant, le monoxyde de carbone est indétectable. Des gestes simples contribuent pourtant à réduire les risques.

Rappelons tout d'abord que les appareils utilisant des combustibles (gaz naturel, bois, charbon, fuel, butane, propane, essence ou pétrole, etc.) pour la production de chaleur ou de lumière sont tous susceptibles, si les conditions de leur fonctionnement ne sont pas idéales, de produire du monoxyde de carbone.

### Afin de limiter les risques, adoptez les bons gestes :

- ✓ Faites systématiquement vérifier et entretenir vos installations de chauffage et de production d'eau chaude, ainsi que les conduits de fumée (ramonage mécanique) par un professionnel qualifié.

- ✓ Aérez au moins 10 minutes par jour votre logement, même s'il fait froid.
- ✓ Maintenez vos systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et n'obstruez jamais les entrées et sorties d'air.
- ✓ Respectez systématiquement les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées par le fabricant : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu, placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments, ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage (cuisinière, brasero, barbecue, etc.).

En cas d'intoxication, les symptômes (maux de tête, fatigue, nausées) apparaissent plus ou moins rapidement et peuvent toucher plusieurs personnes au sein d'un même foyer. Une intoxication importante peut conduire au coma et au décès, parfois en quelques minutes. Il faut donc agir vite en cas de suspicion d'intoxication :

- ✓ Aérer immédiatement ;
- ✓ Arrêter si possible le ou les appareils à combustion ;
- ✓ Evacuer les locaux ;
- ✓ Appeler les secours en composant le 15, le 18 ou le 112 (et le 114 pour les personnes malentendantes).

Chaque année, on dénombre malheureusement 1 300 épisodes d'intoxications au monoxyde de carbone survenus par accident et impliquant près de 3 000 personnes.

**Infos :** <https://solidarites-sante.gouv.fr>

## LE NUMÉRO DE LA CAF CHANGE !

Depuis le 16 décembre 2020, tous les numéros de téléphone des Caisses d'Allocations Familiales (CAF) ont changé et sont remplacés par un numéro unique accessible partout en France et dans les DOM : le 3230.

**Le numéro d'appel de la Caf du Var (0810 258 310) est donc remplacé par le 3230.** L'appelant doit ensuite taper son numéro de département pour être dirigé vers la bonne plateforme.

Ce nouveau numéro court et facile à mémoriser est au prix d'un appel local. Il est inclus dans les forfaits illimités.

**NOUVEAU**

L'essentiel de la nouvelle offre téléphone



## LES BONNS NUMÉROS

**Mairie** : 04.94.01.56.80  
Télécopie : 04.94.01.56.83  
E-mail : [mairie@villeidelacrau.fr](mailto:mairie@villeidelacrau.fr)

**Allo Mairie** ! : 0 800 00 30 24

**Police Municipale** : 04.94.01.56.81

**Gendarmerie** :  
17 (urgence)  
04.94.12.15.70 (brigade de Hyères)

**Pompiers** : 18

**SAMU** : 15

**Pharmacies de garde** : 3237

**Dentistes de garde** : 0 892 566 766

**SOS Médecin** : 04.94.14.33.33



SOYEZ ACTEUR DE VOTRE CADRE DE VIE AVEC  
**L'APPLICATION CITOYENNE**

ACCIDENT - DEGRADATION DECHETS - ANIMAL ERRANT VOIRIE / ESPACES VERTS - INCENDIE / INONDATION CAMBRIOLAGE - TAPAGE



Télécharger dans  
**i'App Store**

DISPONIBLE SUR  
**Google Play**

# LA CRAU AUTREFOIS

L'avenue de la Libération est actuellement barrée pour cause de travaux. La voici sur des cartes postales datant du début du siècle dernier, alors qu'elle s'appelait encore Rue du Gapeau.

Prise à partir du carrefour central près de l'ancienne mairie, cette photo montre le début de la rue et les boutiques qui s'y trouvaient, dont il est difficile de connaître la nature en se basant sur ce document. Les devantures des commerces exposés au soleil sont protégées par les auvents caractéristiques de l'époque, le deuxième étant le seul qui existe encore sous la forme du salon de coiffure Ph Neutre. Parmi les gens qu'on voit sur la photo, tout à fait à droite, un jeune garçon s'apprête à remplir un récipient à l'une des pompes qui approvisionnaient en eau les habitants jusque dans les années 60.



Nous sommes à l'autre extrémité de la rue, la photo ayant été prise en direction du carrefour central. La première maison située tout à fait à gauche a été rasée récemment. Peu de vie apparaît à part la silhouette sombre d'une dame sur le trottoir, mais on devine la présence d'autres personnes un peu plus loin. Au centre de l'image, l'arbre qui n'est plus là depuis bien longtemps voisine avec la troisième pompe à eau de la rue, installée au niveau de l'actuel numéro 65 de l'avenue de la Libération.

Sur le côté de la maison située à droite ont été peintes des publicités, dont une pour le « Bouillon KUB », ainsi qu'une inscription indiquant une limitation de vitesse à 8 km/heure dans la traversée de l'agglomération, comme le spécifie l'arrêté municipal du 26 juin 1913 que nous avons retrouvé dans les archives municipales et dont voici les articles :

Art. 1er La vitesse des automobiles et autres véhicules à moteur mécanique ne pourra excéder huit Kilomètres à l'heure dans la traversée de l'agglomération de La Crau.

Art 2 Les conducteurs devront, à cinquante mètres des croisements ou déviations des rues signaler leur arrivée à coups répétés d'avertisseur.

Art 3 La vitesse des mêmes véhicules devra être ramenée à celle d'un homme marchant au pas (environ quatre kilomètres à l'heure) dans les passages étroits, encombrés et aux tournants.

Art 4 Les dispositions qui précèdent sont applicables aux voitures attelées de chevaux, aux cavaliers et aux vélocipèdes.

Art 5 La gendarmerie, les gardes champêtres et autres agents de la force publique sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

De nombreux arbres étaient présents dans la rue, des mûriers principalement, et deux platanes qui sont les seuls à avoir survécu. A gauche, au premier plan, des charrues sont posées devant la forge qui appartenait peut-être déjà à la famille PISTON. Derrière les arbres, on distingue la boulangerie dont la devanture était une simple porte, ce commerce, le dernier encore actif dans la rue est devenu récemment une auto-école. A côté du troisième arbre à gauche, une dame vêtue de couleur sombre remplit ses cruches à la pompe.



# AU MENU DE LA CANTINE elior®

## RESTAURATION SCOLAIRE

du 4 au 8 janvier

### Lundi

- Betteraves **BIO**
- Steak haché **VF**
- Pommes frites
- Rondelé nature
- Corbeille de fruits

### Mardi Epiphanie

- Céleri rémoulade / Salade verte \*
- Sauté de boeuf
- Julienne de légumes
- Fromage blanc
- Fromage blanc cassonade \*
- Galette des rois frangipane

### Jeudi

- Radis beurre / Salade à l'avocat \*
- Escalope de porc à la provençale
- Purée de pommes de terre **BIO**
- Yaourt fermier panaches Alpes
- Yaourt fermier nature \*
- Compote de poires
- Ananas au sirop \*

### Vendredi Menu végétarien

- Croûtons de chèvre **CHEF**
- Oeufs durs mayonnaise \*
- Flan légumes pâtes oeufs origan
- Coulommiers / Vache qui rit \*
- Corbeille de fruits

du 11 au 15 janvier

### Lundi

- Macédoine à la mayonnaise
- Salade de haricots verts \*
- Filet de colin pané et citron
- Macaroni
- Petits suisses au fruits
- Fromage frais nature sucré \*
- Corbeille de fruits

### Mardi

- Endives en salade et citron
- Salade verte aux croûtons \*
- Rôti de veau à l'estragon **VF**
- Polenta au beurre
- Panais braisés **BIO**
- Petit moulé ail et fines herbes
- Tomme blanche \*
- Flan au chocolat / Flan à la vanille \*

### Jeudi

- Salade verte
- Tartiflette
- Fromage blanc au sucre
- Compote de pommes **BIO**

### Vendredi Menu végétarien

- Carottes et pommes râpées
- Salade club \*
- Quenelles sauce béchamel
- Haricots verts
- Saint-Paulin / Montboissier \*
- Gâteau pommes tatin **CHEF**

du 18 au 22 janvier

### Lundi

- Pamplemousse
- Salade douceur \*
- Gratin alpin **CHEF**
- Brie / Camembert \*
- Liégeois au chocolat

### Mardi

- Céleri rémoulade
- Endives aux pommes et noix \*
- Sauté d'agneau aux olives
- Poêlée de carottes et haricots verts
- Croûte noire / Gouda \*
- Donut

### Jeudi Menu végétarien Bio

- Potage de légumes **BIO**
- Omelette à l'emmental **BIO**
- Piperade fraîche **BIO** / Semoule \*
- Fromage blanc **BIO**
- Corbeille de fruits **BIO**

### Vendredi

- Saucisson sec et cornichon
- Rillettes à la sardine \*
- Moules à la crème
- Tagliatelle
- Yaourt fermier panaches Alpes
- Yaourt nature sucré \*
- Corbeille de fruits

du 25 au 29 janvier

### Lundi

- Iceberg vinaigrette orientale
- Salade chouïidou \*
- Nuggets de volaille
- Carottes à la ciboulette
- Mimolette / Saint-Paulin \*
- Gâteau pomme framboise

### Mardi

- Haricots verts au maïs
- Légumes à la grecque \*
- Blanquette de veau
- Riz de Camargue
- Emmental / Edam \*
- Corbeille de fruits

### Jeudi

- Potage ardennais
- Lasagnes **VF**
- Yaourt aromatisé
- Yaourt nature sucré \*
- Corbeille de fruits

### Vendredi

- Carottes râpées **BIO**
- Endives en salade et citron \*
- Filet de lieu sauce tomate
- Chou-fleur persillé
- Edam **BIO** / Bleu \*
- Tarte au chocolat **CHEF**

du 1<sup>er</sup> au 5 février

### Lundi Menu végétarien

- Salade de haricots mungo
- Radis en salade \*
- Pavé du fromager à l'emmental
- Petits pois et carottes
- Tomme blanche
- Bûchette mi-chèvre \*
- Crème dessert à la vanille
- Crème dessert au caramel \*

### Mardi Chandeleur

- Salade des Antilles
- Salade à l'avocat \*
- Jambon blanc savoyard **LR**
- Coquillettes
- Brie **BIO** / Camembert \*
- Crêpe au Nutella

### Jeudi

- Blé à la méditerranéenne
- Lentilles vinaigrette \*
- Rôti de boeuf **VF**
- Haricots verts **BIO**
- Carré de l'Est / Fourmois \*
- Corbeille de fruits

### Vendredi

- Crème de potiron
- Parmentier de colin
- Fondu Président / Montboissier \*
- Corbeille de fruits

- BIO** Produit Bio **AB**
- LR** Label Rouge **R**
- VF** Viande / Volaille Origine France **AB**
- CHEF** Recette du Chef
- \* 2<sup>ème</sup> choix (Ecoles Élémentaires uniquement)

La liste des principaux allergènes présents dans les recettes est à votre disposition sur simple demande auprès du service Restauration Scolaire



Attention !  
Ces menus sont susceptibles de modifications en fonction des disponibilités des produits et des propositions des producteurs locaux

Retrouvez chaque mois le mensuel sur le site : [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr)



## INFOS LEGALES

La Crau, une ville à la campagne

Janvier 2021

Dépôt légal : janvier 1993

Directeur de publication : M. Christian SIMON

Rédaction, Photos, Dessins : Mairie de La Crau

Création graphique : Mairie de La Crau

Impression : Print Concept

Distributeur : Mairie de La Crau

Imprimé à 9500 exemplaires